

#29

Jan. 25

# > îliens

Le magazine de la Communauté de communes de l'île de Ré

## INITIATIVES

Des récifs d'huîtres pour  
contrer l'érosion ? – p.8

## AU QUOTIDIEN

Elles ont obtenu le label  
"écolo-crèche" – p.7

## AGENDA

À La Maline, « Les filles  
de Simone » revisite les  
scènes de ménage – p.14



LE DOSSIER À 180°

# Habitat: des aides pour vos travaux

## LE RÉCAP'

9 OCTOBRE



La Maline accueillait le spectacle « Une histoire d'amour » d'Alexis Michalik.

12 NOVEMBRE



Près de 300 personnes ont participé à la 3<sup>ème</sup> réunion publique sur les digues et l'érosion, à Sainte-Marie-de-Ré.

27 > 29 NOVEMBRE



Trois jours de colloque scientifique sur l'île de Ré et à La Rochelle pour tout savoir des guerres de Religion.

20 NOVEMBRE



Une matinée de conférences pour découvrir le système d'information géographique aux côtés de spécialistes et d'utilisateurs.

25 & 26 NOVEMBRE



Le festival Alimenterre s'est invité à La Maline pour sensibiliser le public aux enjeux de l'alimentation durable et solidaire.

Publication de la Communauté de communes de l'île de Ré  
Directeur de la publication : Lionel Quillet  
Comité de rédaction : service communication  
Crédits photo : Communauté de communes de l'île de Ré, Musée de l'Armée, J+M, Musées d'art et d'histoire de La Rochelle, Shutterstock, Nicolas Brikké, François Fonty



Conception et mise en page :  
service communication  
Imprimé sur papier recyclé  
par l'Imprimerie Rochelaise,  
rue du Pont des Salines,  
BP197, 17006 La Rochelle

Communauté de communes de l'île de Ré  
3 rue du Père Ignace – CS 28001  
17410 Saint-Martin-de-Ré  
05 46 09 00 97 >>> accueil@cc-iledere.fr  
www.ccdiledere.fr



## SOMMAIRE

- 4** • **Dans l'actu**  
p Pourquoi commémore-t-on les dernières guerres de Religion ?
- 5** • **Bonjour...**  
p **Jacques Boucard**  
L'historien revient sur l'héritage laissé par ces conflits
- 6** • **Au quotidien**  
p Tour d'horizon des dernières actus
- 8** • **Initiatives**  
p Des récifs d'huîtres contre l'érosion ?
- 9** • **Le dossier à 180°**  
p Habitat: des aides pour vos travaux
- 13** • **À la loupe**  
p Quand le Vendée Globe s'invite en salles de classe
- 14** • **Agenda**  
p Vos événements en un coup d'œil
- 16** • **L'info des communes**  
p L'actu des dix villages passée en revue
- 18** • **Préserver notre île**  
p Tri, compostage...  
On épiluche nos poubelles
- 20** • **De vous à nous**  
p À vos côtés au quotidien, sur l'île et en ligne
- 23** • **Tribune politique**  
p



**Lionel Quillet**

Président de la Communauté de communes de l'île de Ré  
Maire de Loix

## Édito

Chères Rétaises, Chers Rétais,

En feuilletant ce nouveau numéro de votre magazine communautaire, vous vous apercevrez encore une fois à quel point la Communauté de communes agit sur tous les fronts et au quotidien au service des Rétais.

Aménagement du territoire, protection contre la submersion et l'érosion du littoral, préservation de l'environnement, patrimoine, culture et sport, actions éducatives, vie sociale...et bien entendu, notre priorité absolue qui demeure la vie permanente avec le logement au premier plan. L'année 2024 aura été particulièrement intense et fructueuse puisque, après avoir adopté la régulation des meublés de tourisme à l'unanimité des dix communes, nous venons de voter notre Programme local de l'habitat pour les sept années à venir. Parallèlement, un plan d'actions comprenant de nombreuses aides directes aux Rétais pour l'amélioration de l'habitat vous est détaillé dans le dossier de ce magazine. Sans oublier enfin le vote, à l'unanimité encore, d'une subvention importante au bailleur social Habitat 17 qui marque le début de la construction de 25 nouveaux logements locatifs livrés début 2026 sur le terrain de l'ancienne gendarmerie de Saint-Martin-de-Ré.

À l'aube de cette nouvelle année 2025, permettez-moi de présenter à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux. Que celle-ci soit synonyme pour vous et vos proches de bonne santé et de bonheur partagé. Je souhaite que la bienveillance, le respect et la solidarité soient érigées comme les valeurs cardinales de notre action publique, tant à l'échelon local que national. Nous savons la chance que nous avons de vivre ici car, même s'il y a toujours des choses à faire, les services aux habitants, le dynamisme économique, la vitalité associative et la qualité de vie sont à des niveaux bien supérieurs à beaucoup d'autres endroits.

Je vous donne rendez-vous aux vœux de la Communauté de communes, le jeudi 16 janvier 2025 à 18h30 à la salle polyvalente du Bois-Plage-en-Ré, avec une bonne ambiance, de la convivialité, des échanges, des informations essentielles pour l'avenir de notre île et...des surprises !



## Pourquoi commémore-t-on les dernières guerres de Religion ?

En novembre, un colloque scientifique, avec conférences et événements grand public, a donné le coup d'envoi d'un projet de commémoration des 400 ans des dernières guerres de Religion qui va durer jusqu'en 2027. Mais que s'est-il passé, au juste, à partir de 1625 ?

D'un côté, le pouvoir royal catholique de Louis XIII. De l'autre, le bastion protestant – un véritable État dans l'État – de La Rochelle que le roi cherche à conquérir. Entre les deux: l'île de Ré, sous contrôle protestant, constitue le poste avancé de la cité rebelle.

Entre 1562 et 1598, le royaume de France se déchire sur fond de différends religieux et politiques. Entre 1625 et 1627, ils vont refaire surface et prendre un tournant décisif sur l'île de Ré puis à La Rochelle.

### En 1625: la prise de l'île de Ré par Louis XIII

En septembre 1625, une flotte, dirigée par l'amiral de France, le duc de Montmorency, est en approche.

En sous-nombre, la flotte rochelaise, repliée dans la fosse de Loix pour se mettre à l'abri des canons adverses, se trouve échouée à marée basse. Désormais hors de combat, l'offensive se poursuit alors à terre.

Dans les dunes du nord de l'île, les combats font rage. Idem dans la plaine d'Ars-en-Ré, où près de 1 200 rebelles perdent la vie. En mer, lorsque la marée remonte, la flotte rebelle tente de prendre la fuite en direction de La Rochelle. Dans l'affrontement, elle perd un nombre important de vaisseaux, dont son navire amiral, La Vierge...

Après cette déconvenue, l'île de Ré passe sous le contrôle du roi de France. Cette première séquence est un coup dur porté aux Rochelais. D'autant plus que le traité de Paris, signé en 1626, leur interdit de détenir toute flotte militaire.

Affaiblie, La Rochelle se rapproche alors de la couronne anglaise... elle aussi protestante et de plus en plus hostile au roi de France. Et bientôt, l'île de Ré sera à nouveau au cœur de l'histoire.

### En 1627: quand les Anglais s'enlisent dans les marais

En juillet 1627, une partie des troupes anglaises, dirigées par le duc de

Buckingham, débarque à Sablanceaux, dans le sud de l'île, pour soutenir les rebelles rochelais. Rapidement, ses hommes occupent plusieurs villages et créent un imposant blocus en mer.

Trois mois plus tard, le gouverneur de l'île et favori de Louis XIII, Jean de Toiras, réfugié dans le fort de Saint-Martin-de-Ré depuis juillet, s'apprête enfin à négocier les termes de la reddition. C'est alors que les renforts du roi de France atteignent un nombre suffisamment élevé pour faire reculer Buckingham.

Pressés dans leur retraite, les Anglais subissent un assaut au niveau du pont du Feneau, à Loix, et, piégés dans les marais salants, essuient un terrible revers...

Après cette débâcle, leur départ laisse les Rochelais seuls face aux troupes de Louis XIII. Ces derniers se rendront définitivement après 14 mois de siège. L'autorité royale prend la main sur la gestion de la ville et envoie un message fort aux partis protestants du pays.

### Quelques repères historiques

1601



Début du règne de Louis XIII.

1618



Début de la **Guerre de Trente Ans**, de nombreux conflits déchirent l'Europe.



1621

1<sup>ère</sup> **révolte**: les huguenots s'opposent au Roi.



1622

1<sup>ère</sup> tentative de **siège** de La Rochelle par le Roi, **sans succès**.



1623

**Paix de Montpellier** signée par le Roi et les huguenots pour mettre fin aux rébellions.

1624



Louis XIII fait de **Richelieu** son **principal ministre**.

## Quand la petite histoire rejoint la grande

L'historien maritais Jacques Boucard évoque les conséquences de ces événements sur l'histoire de France et l'héritage qu'ils ont laissé localement.

### Pourquoi est-il important de commémorer les 400 ans de ces conflits ?

Il est nécessaire de connaître l'histoire du petit bout de terre sur lequel on vit. De manière plus ou moins directe, notre histoire forge notre caractère, notre façon de vivre et notre territoire. La manière dont l'île s'est développée ainsi que l'organisation de ses villages et de ses activités sont la conséquence d'événements historiques et géographiques. Ce n'est jamais le fruit du hasard.

### Justement, quelles traces ces conflits ont-ils laissé localement ?

Elles se situent principalement au niveau de notre architecture. Par exemple, le fort la Prée, qui est le plus ancien monument de l'île, a été construit en 1625. La citadelle de Saint-Martin-de-Ré, où s'est réfugié Toiras pendant le siège de 1627, a été rasée après le

départ des Anglais avant d'être rebâtie par le maréchal Vauban. La construction des remparts de Saint-Martin-de-Ré répond à la volonté de protéger l'île des invasions anglaises et de restaurer la puissance du roi sur l'île de Ré.

### En dehors de l'architecture, existe-t-il un héritage immatériel ?

C'est beaucoup moins évident. À Arsen-Ré, il existe une rue appelée « la Rue d'Angleterre » mais je ne peux pas affirmer qu'il s'agisse d'une référence à cette période historique. Idem à Sainte-Marie-de-Ré où le fond du cimetière se faisait, il y a longtemps, surnommer « le cimetière des Anglais. » À La Rochelle, en revanche, nous devons à Denis Leroy, un ancien adjoint du maire Michel Crépeau, le slogan « La Rochelle, belle et rebelle ». Mais, il n'y a pas vraiment d'équivalence sur l'île de Ré.

### Quelles sont les conséquences de ces conflits sur l'histoire de France ?

La prise de l'île de Ré a permis la chute de La Rochelle, qui était l'une des puissances protestantes du royaume. Après la Rochelle, d'autres places ont connu des mesures de contrôle de la part du pouvoir royal : Saint-Jean-d'Angély a perdu ses privilèges et ses fortifications ont été rasées, de même que Royan. Puis, d'autres places majeures, comme Montauban, ont cédé. La chute de La Rochelle a marqué le début de la fin d'un projet pour les protestants : celui de disposer d'un État dans l'État. Le pouvoir royal se centralise alors peu à peu et c'est à cette période que se développe sa flotte militaire. Désormais, la France doit disposer d'une vraie flotte. Des arsenaux ont alors été construits pour équiper la marine, comme celui de Rochefort, en 1666.



### 1625

**2<sup>ème</sup> révolte :** batailles entre le Roi et les huguenots.



### 1626

**Traité de Paris :** La Rochelle peut rester protestante mais n'a plus de force militaire pour se protéger. L'Édit de Nantes est confirmé.



### 1627-1628

**Siège de La Rochelle** par Richelieu et les troupes royales : la ville chute après un an de combats.



### 1629

**Paix d'Alès, ou Édit de grâce :** droits militaires, politiques et financiers sont interdits aux protestants. Seule leur reste la liberté de culte.

### En bref

#### Le sauvetage en mer au patrimoine de l'Unesco ?

Les élus de la Communauté de communes ont voté une motion de soutien à la démarche, lancée par l'Association nationale des élus des littoraux, visant à classer la pratique du sauvetage en mer au patrimoine immatériel de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture).



#### Submersions marines : une aide pour protéger votre logement

Votre habitation se situe dans une zone submersible et n'est pas protégée par une « digue Papi »\*, existante ou à venir, d'un niveau de défense contre les vagues équivalent à un événement de type Xynthia +20 cm ? Vous pouvez solliciter une aide pour protéger votre logement ! D'abord, vous recevrez la visite d'un expert pour évaluer sa vulnérabilité. Ensuite, des solutions adaptées vous seront présentées : création d'une zone refuge, installation de batardeaux... Enfin, vous serez accompagnés dans vos démarches pour effectuer vos travaux. S'ils n'excèdent pas 20% de la valeur vénale du bien et la somme totale de 36 000 €, l'État les finance à hauteur de 80%.

► Pour vérifier votre éligibilité et faire une demande : [www.cdciledere.fr](http://www.cdciledere.fr), rubrique « Protection des populations ».

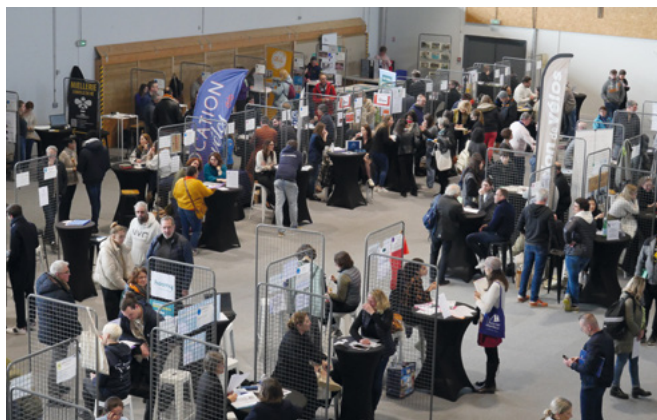
\*Papi = Programme d'actions et de prévention des inondations

#### Faites vos démarches pour louer un meublé de tourisme

À partir du 1<sup>er</sup> juin 2025, la location de meublés de tourisme sera soumise à autorisation. Pour l'obtenir, les propriétaires peuvent effectuer leur demande (dite « de changement d'usage ») à partir du 1<sup>er</sup> janvier. Comment ? En se connectant sur [www.declaloc.fr](http://www.declaloc.fr).

En cas de difficulté, une adresse mail et une ligne téléphonique (qui ouvrira le 2 janvier) sont à disposition : [infomeuble@cc-iledere.fr](mailto:infomeuble@cc-iledere.fr) - 05 17 83 20 63

► + d'infos : [www.cdciledere.fr](http://www.cdciledere.fr), rubrique « Logement, urbanisme »



#### Un forum de l'emploi le 20 février !

Entreprises et demandeurs d'emploi ont rendez-vous le 20 février au gymnase de Saint-Martin-de-Ré. « Dans les domaines de la restauration, de l'hôtellerie ou encore du commerce, de nombreux postes seront à pourvoir, et pas seulement pour la saison estivale », précise Alain Pochon, vice-président délégué à l'économie. Pour participer, les employeurs devront s'inscrire à partir de janvier.

► Modalités et détails à retrouver bientôt sur [www.cdciledere.fr](http://www.cdciledere.fr)



#### Vers une nouvelle piste cyclable entre Saint-Martin-de-Ré et La Flotte

Les démarches (demande de permis d'aménager, signature de promesses de vente de parcelles...) s'accélèrent pour la création d'une nouvelle piste cyclable ! Elle reliera Saint-Martin-de-Ré à La Flotte (en contournant son bourg) le long de la route départementale 735. Direct et rapide, ce nouvel itinéraire facilitera vos trajets du quotidien ! Le début des travaux est envisagé au printemps 2026.

La cour de la crèche de Rivedoux-Plage a été végétalisée.



## Elles ont obtenu le label « Écolo-crèche » !

Entre les mois de mai et de septembre 2024, les trois crèches de la Communauté de communes (CdC) ont, tour à tour, obtenu le label « Écolo-crèche » pour une durée renouvelable de trois ans.

Concilier bien-être humain – des professionnelles, des enfants et de leurs parents – et respect de l’environnement, voilà qui résume assez bien l’esprit du label « Écolo-crèche ».

En 2024, ce premier label français du développement durable et de la petite enfance a été décerné par l’association Label Vie à l’ensemble des crèches de la Communauté de communes. « Cela vient récompenser un travail mené depuis plusieurs années, souligne Danièle Pétoniaud-Gros, vice-présidente déléguée

**« Les enfants d’aujourd’hui sont les adultes de demain »**

à la petite-enfance. Il témoigne de notre engagement environnemental et social.»

C’est en 2021 que les crèches ont pris le chemin de la transition écologique. Chacune des structures a repensé ses pratiques et ses projets pédagogiques. Et les petits gestes du quotidien se sont structurés au sein d’un projet porté à l’échelle du service « petite-enfance » de la CdC.

Sa directrice, Émilie Bradu, explique : « Notre projet repose sur une approche pédagogique tournée vers la nature en mettant l’accent sur les sorties et activités en extérieur. Nous avons aussi développé de nouvelles habitudes : consommation plus locale, réduction des déchets... Enfin, nous réaménageons nos espaces d’accueil, améliorons la qualité de vie au travail du personnel et veillons à inclure les parents dans le fonctionnement des crèches. »

En plus d’améliorer, dès à présent, la qualité de vie des tout-petits, cette attention portée au respect de l’environnement dans les structures qu’ils fréquentent au quotidien est « une bonne façon de préparer l’avenir », indique Gisèle Vergnon, vice-présidente déléguée à l’environnement et au développement durable. Les enfants



À Ars-en-Ré, des balades en vélo-cargo.

d’aujourd’hui sont les adultes de demain. Les éduquer à l’environnement permet de modifier durablement les comportements afin d’engager notre société sur le chemin de la transition écologique. »



À La Courde-sur-Mer, des activités manuelles avec des éléments naturels.

Découvrez-en + en vidéo



## Des récifs d'huîtres pour ralentir l'érosion ?

Dans le cadre de la lutte contre l'érosion, la Communauté de communes de l'île de Ré et le cabinet d'ingénierie Egis ont imaginé une solution originale : reconstituer des récifs d'huîtres pour diminuer l'effet de la houle.

Pour lutter contre l'érosion côtière\*, une expérimentation va être menée à partir de 2025. Et son principe est simple : il consiste à reconstituer un récif d'huîtres plates pour atténuer l'effet de la houle et, donc, l'érosion.

«Lorsqu'elles se développent, les huîtres stabilisent les sédiments. Elles constituent une barrière pouvant réduire l'énergie des vagues et la vitesse des courants de fond», éclaire Patrick Rayton, premier vice-président délégué au littoral.

En plus de contribuer au développement d'autres espèces marines, cette initiative a déjà fait ses preuves en matière de lutte contre l'érosion. Notamment aux États-Unis, où elle a été introduite dès les années 1970 avec le projet «Living shorelines» («rivages vivants», en français).

### L'île de Ré pionnière en France

De ce côté de l'Atlantique, l'île de Ré figure parmi les territoires pionniers.

Cela s'explique par la présence, au large de ses côtes nord, d'importantes populations relictuelles d'huîtres plates. Le pertuis charentais constitue également l'une des principales zones de captage d'huîtres creuses, au même titre que le bassin d'Arcachon.

Menée à partir de 2025, l'expérimentation devrait se dérouler au large des Portes-en-Ré, du côté de la plage du Gros-Jonc. «Les dynamiques érosives y sont importantes et justifient dès maintenant des mesures pour la contenir, justifie Patrick Rayton. Ce site possède, en plus, un banc relictuel d'huîtres plates.»

Pour parvenir à constituer ce récif, des structures artificielles seront immergées. Une fois captées, les larves pourront s'y développer pour former une ossature solide. La présence, sur ce site, d'écluses à poissons, constitue une autre opportunité pour permettre le développement des mollusques.

À noter enfin que cette expérimentation, dont les contours sont encore à l'étude, devrait durer jusqu'en 2029. Si les résultats obtenus sont satisfaisants, elle pourrait être reproduite ailleurs.



L'île de Ré lauréate d'un appel à projet national !

Cette initiative figure parmi les 12 lauréats de l'appel à projets «Des solutions fondées sur la nature pour adapter les territoires côtiers à l'érosion» du Ministère de la transition écologique.

**376 150 €**  
c'est le coût total de l'opération ° 

(financée à hauteur de 53% par l'État, 42% par la Communauté de communes et 5% par le cabinet Egis)

\* Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre de la Stratégie locale de gestion de la bande côtière de l'île de Ré, ou «plan érosion», dont les mesures concrètes sont en cours d'élaboration.



## Location à l'année, amélioration de l'habitat: ces aides dont vous pouvez bénéficier

Rénovation énergétique, réhabilitation  
des logements vacants, adaptation  
à la perte d'autonomie et de mobilité...  
Plusieurs aides sont déployées  
à destination des propriétaires,  
occupants comme bailleurs.  
On fait le point.





« Pour créer des logements destinés à la population permanente, améliorer le bâti existant ou inciter les propriétaires à louer à l'année plutôt que pour des séjours de courte durée, un Programme local de l'habitat (PLH) a été voté en décembre 2024 »

Peggy Luton, vice-présidente déléguée au logement.

D'un montant estimé à 18 millions d'euros sur la période 2025-2031, ce PLH comprend 21 mesures concrètes. Parmi elles : une quinzaine d'aides à l'amélioration de l'habitat sont proposées dès ce début d'année 2025 (voir encadré en bas de page). En voici quelques exemples.

► Ces aides sont regroupées sous l'appellation « Pacte territorial France Rénov' ». Elles émanent de l'État et sont abondées par la Communauté de communes (CdC).

## Effectuer des travaux avant de louer à l'année


Pour renforcer l'offre locative abordable et de qualité dans le parc privé, les propriétaires bailleurs dont les logements sont (très) dégradés ou considérés comme des « passoires thermiques » peuvent bénéficier d'aides pour réaliser des travaux de rénovation globale. À condition, ensuite, de louer à l'année et à prix abordable.




L'EXEMPLE DE **Pascal et Béatrice**

Pascal et Béatrice sont propriétaires d'une maison - dans laquelle ils ne résident pas - construite avant les années 1970 et les premières lois de régulation thermique. D'une superficie de 60m<sup>2</sup>, elle est considérée comme très dégradée.

? **Ils souhaitent la mettre en location mais d'importants travaux de rénovation sont nécessaires. Comment faire ?**

 Pascal et Béatrice sont des propriétaires bailleurs. Ils peuvent bénéficier d'une aide accordée sans conditions de ressources. Mais, en contrepartie, ils signent une convention avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Pendant au moins six ans, leur logement sera loué à l'année et à prix abordable. Le montant du loyer sera plafonné.

 **Isolation des combles, remplacement du système de chauffage, mise aux normes du circuit électrique... Le projet de rénovation globale de Pascal et Béatrice s'élève à 77 000 € TTC. Les travaux seront financés à 61 % par les aides perçues. Au total, elles s'élèvent à 47 000 €. Le reste à charge du couple est de 30 000 €.**

## Remettre en l'état un logement vacant


Pour lutter contre les logements vacants et inoccupés à l'année, leurs propriétaires peuvent bénéficier d'aides pour les rénover.




L'EXEMPLE DE **Marie**

Agée de 50 ans, Marie hérite de la maison familiale après le décès de ses parents. Ces derniers l'ayant quittée depuis leur départ en maison de retraite, il y a trois ans, elle est donc considérée comme vacante.

? **Que faire de ce patrimoine ? Vendre ou louer ? Dans tous les cas, des travaux sont nécessaires.**

 Propriétaires occupants (modestes et très modestes) et propriétaires bailleurs peuvent bénéficier de cette aide. À condition de signer une convention avec l'Anah, elle est cumulable avec le dispositif dont Pascal et Béatrice (exemple à gauche) ont pu bénéficier, ainsi que d'une prime de sortie de vacance.

 **Remise en état de la toiture, du système de chauffage, travaux d'isolation... Le montant des travaux s'élève à 77 000 € TTC. Ils seront financés à hauteur de 79 % (dont 10 000 € de prime de sortie de vacance). Marie perçoit donc une aide de 60 800 € et finance les 16 200 € restants.**

Ouverture mars 2025



## Toutes les réponses à vos questions à la Maison de l'habitat

La Maison de l'habitat permettra d'accéder gratuitement à toutes les informations relatives à l'habitat et au logement sur l'île de Ré (aides publiques, démarches à effectuer, questions juridiques...)

De nombreux partenaires (Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, Agence

départementale d'information sur le logement, opérateurs chargés de la mise en œuvre des aides à l'amélioration de l'habitat...) tiendront des permanences sur rendez-vous. Les aides présentées dans ce dossier seront en vigueur à partir de l'ouverture de ce lieu prévue en mars 2025.

► + d'infos : [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr), rubrique « Logement, urbanisme »

## Adapter son logement face à la perte d'autonomie


Pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap, le propriétaire occupant peut bénéficier d'une aide pour adapter son logement.




L'EXEMPLE DE Louise

Agée de 75 ans, Louise voit ses capacités motrices diminuer.

### ? Doit-elle déménager dans un logement plus fonctionnel ou adapter sa maison ?

 Louise est une propriétaire occupante. Avec une retraite de 800 €, elle fait partie des personnes considérées comme très modestes. Elle est donc éligible à cette aide.

 **Le remplacement de sa baignoire par une douche coûte 9 350 € TTC. Les travaux seront financés à 80%, soit 7 450 €, par les aides perçues. Louise finance les 20% restants, soit 1 900 €.**



## Pensez à l'intermédiation locative !

Pascal, Béatrice et Marie ont décidé de se tourner vers la location à l'année. Mais, les risques de loyers impayés les freinent dans leur élan. Également prévu dans le Programme local de l'habitat de la CdC, un dispositif, appelé « intermédiation locative », leur est proposé. Concrètement, un intermédiaire – une agence immobilière à vocation sociale – se chargera de leur trouver des locataires fiables, solvables et assurera les démarches administratives à effectuer (état des lieux, rédaction du bail...)

Cet intermédiaire garantit également la remise en état du logement en cas de dégradation et propose une garantie sur les impayés de loyer à des conditions avantageuses.



« Un juste équilibre entre vie saisonnière et permanente »

**Gabriel Grellier et Marie-Hélène Chastanet sont à la tête de l'association « Volets ouverts – île de Ré ». Depuis sa création, en 2022, elle milite pour la vie permanente et présente les avantages de la location à l'année.**

Auprès des habitants et des élus, l'association des « Volets ouverts » plaide pour un « juste équilibre entre la vie saisonnière et permanente ». « Nous ne sommes pas contre les touristes et les résidents secondaires, rappellent les deux co-présidents. Mais, il est nécessaire de défendre la vie à l'année. Pour cela, le logement est la condition sine qua non ». C'est pourquoi l'association tente de convaincre les propriétaires de louer à l'année. Voici ses principaux arguments.

### 1 – Parce que c'est intéressant financièrement

Frais de ménage, conciergerie... La location saisonnière est lucrative mais comporte aussi beaucoup de dépenses. « Finalement, quand on loue à l'année, surtout pour des petits logements, ça tient la route financièrement », expliquent Marie-Hélène Chastanet et Gabriel Grellier. D'autant plus depuis la loi sur la régulation des meublés de tourisme. Promulguée en novembre

2024, elle modifie le régime fiscal, jusqu'à présent très avantageux, de la location saisonnière. Autre argument économique : des aides vont être proposées par la Communauté de communes aux propriétaires qui engagent des travaux de rénovation pour louer à l'année (voir p.10-11). « C'est une belle avancée, les élus ont pris ce sujet à bras le corps ».

### 2 – Car les loyers impayés ne sont pas une fatalité

Garantie Visale, assurances proposées par les agences immobilières... « Des outils existent pour sécuriser la location à l'année mais ils sont encore relativement méconnus », concède Gabriel Grellier. L'ouverture à venir de la Maison de l'habitat (voir p.10-11) devrait y remédier.

### 3 – Pour plus de sérénité

Ménage, lessives, transfert de clés, arrivée et départ des locataires... La succession des séjours de courte

durée n'est pas toujours un long fleuve tranquille. « Louer à l'année, c'est plus pratique et plus simple. Nous n'avons pas à réaliser toutes ces tâches chronophages ». Surtout pour les propriétaires d'un âge avancé.

### 4 – Parce que c'est l'affaire de tous

Enfin, augmenter le nombre de locations de longue durée est nécessaire pour de nombreuses raisons. « Sur le plan écologique, par exemple, pour réduire les trajets domicile-travail entre l'île de Ré et le continent », illustrent les deux membres de l'association. Idem sur le volet économique « car les entreprises peinent à recruter en raison du manque de logements disponibles pour leurs salariés ». Ou encore pour « maintenir des services publics et un tissu associatif dynamique... », énumèrent-ils. En bref, « c'est l'affaire de tous ».

Les élèves de trois écoles au village du Vendée Globe le 5 novembre dernier.



À LA LOUPE

## Quand le Vendée Globe s'invite en salles de classe

Depuis le 10 novembre dernier, date du grand départ, le Vendée Globe rythme le quotidien d'élèves de l'île de Ré et offre de nouvelles perspectives d'enseignement à leurs professeurs.

Depuis leur visite du village du Vendée Globe, le 5 novembre dernier, les élèves des écoles de Sainte-Marie-de-Ré, du Bois-Plage-en-Ré et d'Ars-en-Ré ne perdent pas une miette des aventures du skipper rétais Antoine Cornic.

Chaque jour, ils passent en revue les événements de la veille et actualisent le classement de la course. «*Nous la vivons de l'intérieur en regardant les vidéos transmises par Antoine sur Whatsapp*», complètent Fanny Latouche et Axelle Hamelin, d'Ars-en-Ré.

Installation d'un écran géant, consultation quotidienne des articles de presse rédigés sur le sujet... À Sainte-Marie-de-Ré, «*un "PC course" a été installé dans les couloirs de l'école*», relate Sandrine Conan, enseignante en CM1/CM2.

Surtout, les professeurs surfent sur l'intérêt des élèves pour adapter leurs enseignements.

Étude des continents et des océans, découverte des espèces marines, travail sur les systèmes de conversion et des unités de mesures utilisées par les navigateurs... Le Vendée Globe est un moyen de transmettre des notions de géographie, de sciences ou encore de mathématiques. «*Nous nous intéressons beaucoup à la météo et la plupart des sites spécialisés sont en anglais. C'est l'occasion de travailler la langue*», illustre encore Sandrine Conan, de Sainte-Marie-de-Ré.

«*Les enseignements s'ancrent dans le réel et deviennent concrets pour les enfants*», résumait Axelle Hamelin et Fanny Latouche, d'Ars-en-Ré.

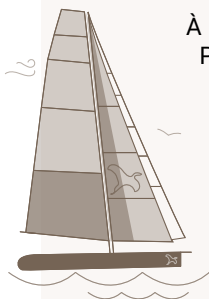
«*Cela facilite les apprentissages et crée du sens pour eux. Ils sont plus engagés et plus motivés. Ils ne se rendent pas vraiment compte que nous travaillons*», complète

**« Ça permet de cultiver le plaisir d'apprendre »**

Thomas Henry, enseignant en CE2 et CM1 au Bois-Plage-en-Ré.

«*Surtout, s'appuyer sur quelque chose qu'ils aiment permet de cultiver le plaisir d'apprendre*», conclut Sandrine Conan. Et c'est peut-être ça le plus important.

### Du Nord au Sud de l'île, les écoles vibrent de concert pour le Vendée Globe



À Sainte-Marie-de-Ré, au Bois-Plage-en-Ré et à Ars-en-Ré, les enseignants notent également que la course a permis de susciter un engouement partagé entre plusieurs écoles du territoire. «*Antoine Cornic est le*

*skipper d'une île. Il crée du lien entre nous*», résume Thomas Henry, du Bois-Plage-en-Ré. «*C'était l'un des objectifs que nous poursuivions en permettant à ces trois établissements de se rendre au village du Vendée Globe*», se réjouit Gérard Juin, vice-

président de la Communauté de communes délégué à la jeunesse. «*Nous tentons de faire naître des synergies entre les différentes communes de l'île, et notamment dans le domaine de l'éducation.*»



## Quand « Les Filles de Simone » revisite les scènes de ménage

Vendredi 31 janvier, la compagnie « Les Filles de Simone » investit les planches de La Maline. Avec beaucoup d'humour et d'agilité, elle détricote les inégalités femmes-hommes au sein du couple dans une pièce de théâtre au titre évocateur. Voici quatre bonnes raisons d'aller voir « Derrière le hublot se cache parfois du linge ».

### Parce que c'est avant tout une comédie

Le titre du spectacle, déjà, nous met sur la voie. « *C'est comme si l'on disait : "vas-y, tu peux toi aussi ouvrir le hublot de la machine, tu verras, il y a bien du linge à l'intérieur"*, ironise Alan Mollé, programmateur de La Maline. *Le spectacle est rythmé, l'identification aux personnages et aux scènes de la vie quotidienne apportent une dimension comique. On passe un vrai bon moment et on rigole beaucoup.* »

### Parce qu'elle aborde un thème d'actualité

Le programmateur prévient: « *venir au théâtre, c'est aussi accepter d'être questionné et confronté à ses propres certitudes* ». Au-delà de la question des tâches ménagères, la pièce évoque les thèmes de la parentalité, de la charge mentale ou encore du travail, et surtout le rapport différencié que les femmes et les hommes entretiennent avec eux. Et pas qu'au sein du couple. En bref, des sujets plus que jamais « *à l'ordre du jour* ».

### Parce que le sujet est bien documenté

La compagnie « Les Filles de Simone » conjugue théâtre et féminisme. Toutes ses créations s'appuient sur des travaux de chercheuses et chercheurs. Sur scène, ces notions sont restituées avec humour et sont abordées au détour de scènes de la vie quotidienne auxquelles tout le monde peut s'identifier. Rien n'est tout blanc ou tout noir, « *c'est extrêmement habile et on apprend beaucoup* », commente Alan Mollé.

### Parce que vous pourrez échanger avec les artistes

À la fin du spectacle, posez-leur vos questions et prolongez le débat ! « *En plus, ce sont des artistes de grand talent, ajoute Alan Mollé. Dans l'équipe, il y a par exemple Chloé Oliveres, qui a été nommée aux Molières pour son seule en scène.* »



### Un sujet qui s'invite sur grand écran

Pour vous permettre de continuer à explorer le sujet, La Maline diffuse un documentaire et un film en lien avec le spectacle, samedi 1<sup>er</sup> février: « Les mâles du siècle » et « Les noces rebelles ».

► **Horaires et réservation**  
sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)

### Pratique



#### Pensez à covoiturer !

Rejoignez la communauté « La Maline » sur la plateforme Covoit Modalis. En plus de partager le trajet à plusieurs et de faire un geste pour la planète, rencontrez d'autres passionnés de spectacle vivant et de cinéma !

Rendez-vous sur  
[www.covoitmodalis.fr](http://www.covoitmodalis.fr)



# Les rendez-vous à venir

## ► JANVIER

**11 JANVIER**

Ars-en-Ré, 10h-12h

### Atelier parents-enfants

Dans le local du Relais petite enfance jouxtant la crèche « Les salicornes », ce rendez-vous réunit parents et enfants autour du jeu. Il offre la possibilité de se rencontrer et d'échanger en toute convivialité !

Gratuit, de 0 à 6 ans.

#### D'autres dates à venir !

Ces ateliers se déroulent une fois par mois. + d'infos : [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)

**16 JANVIER**

Le Bois-Plage-en-Ré, 18h30

### Soirée des vœux de la Communauté de communes

Retrouvons-nous à la salle polyvalente, rue des Barjottes, pour célébrer le passage à la nouvelle année.



**18 JANVIER**

La Maline, 16h30

### *Kosmos* Théâtre d'objets

Par la compagnie « Entre Chiens et Loups ».

+ d'infos et réservations sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)

**30 JANVIER**

Saint-Martin-de-Ré, 14h30-17h

### Des solutions pour votre création d'entreprise

Créateurs et repreneurs d'entreprises, découvrez, lors d'un atelier, les solutions de financement qui s'offrent à vous.

Gratuit, inscriptions et + d'infos sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)

**31 JANVIER**

La Maline, 20h30

### *Derrière le hublot se cache parfois du linge* Théâtre

Par la compagnie « Les Filles de Simone ».

+ d'infos et réservations sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)

## ► FÉVRIER



**1<sup>ER</sup> FÉVRIER**

Les Portes-en-Ré, 10h-12h

### Participez à la restauration d'un marais !

Au cours de ce chantier participatif, découvrez la faune et la flore des marais du Fier d'Ars et mettez la main à la vase pour restaurer le réseau d'eau d'une lagune !

+ d'infos et inscription : 06 07 79 99 80 ou [leonore.goffe@cc-iledere.fr](mailto:leonore.goffe@cc-iledere.fr)

**8 FÉVRIER**

La Maline, 16h30

### *Je suis tous les dieux* Danse

Par Marion Carriau et la compagnie « Mirage »

+ d'infos et réservations sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)

**20 FÉVRIER**

Saint-Martin-de-Ré, 14h30

### Conseil communautaire

Débat d'orientations budgétaires

**21 FÉVRIER**

La Maline, 20h30

### *Phénix* Danse Musique baroque

Par la compagnie « Kafig », sous la direction de Mourad Merzouki.

+ d'infos et réservations sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)

**26 FÉVRIER**

Saint-Martin-de-Ré, 15h-19h

### Venez donner votre sang !

Une grande journée de collecte est organisée au siège de la Communauté de communes, situé au 3 rue du père Ignace à Saint-Martin-de-Ré.

+ d'infos à venir sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr), rubrique « Agenda »

## ► MARS

**DU 8 AU 15 MARS**

Sur toute l'île de Ré

### *Le festival « Les P'tits se réveillent ! »*

Jeune public

Théâtre, ciné-concert, marionnettes, visites... Place à une semaine de spectacles et d'ateliers culturels pour les tout-petits accompagnés de leurs parents, assistants maternelles, etc.

+ d'infos et réservations sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)

**22 MARS**

La Maline, 20h30

### *Personne n'est ensemble sauf moi* Théâtre

Par la compagnie « Amonine ».

+ d'infos et réservations sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)

**27 MARS**

Saint-Martin-de-Ré, 14h30

### Conseil communautaire



## ► AVRIL

**DU 1<sup>ER</sup> AVRIL**

**AU 1<sup>ER</sup> MAI**

Sur toute l'île de Ré

### « Le mois de l'environnement »

Cette 6<sup>e</sup> édition explorera le thème « biodiversité et imaginaire ».

Grâce à des mythes ou des histoires réelles locales, redécouvrez les espèces de la faune et de la flore de l'île de Ré.

Tous les trois ans, cet événement met à l'honneur notre patrimoine naturel : expositions, jeux géants, visites guidées, spectacles, land art, etc.

+ d'infos : [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)



Plus d'événements  
sur notre site Internet :  
[www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)

## L'INFO DES COMMUNES



### Ars-en-Ré

#### Un batardeau sur le port

Depuis plusieurs mois, les Casserons s'étaient habitués bon gré mal gré à ces « vilains » sacs de sable installés sur le port. Si leur aspect esthétique a fait débat, leur utilité elle a fait ses preuves à trois reprises l'hiver dernier, empêchant le port de déborder, à la plus grande pleine mer, de plus de 5 cm. Cette protection provisoire a laissé place à une solution plus pérenne : la municipalité, avec le soutien de la CdC, a opté pour l'installation d'un batardeau amovible de 40 cm en attendant la réalisation des travaux du Papi 2.

Simulation par Profils Etudes



### Rivedoux-Plage

Patrice RAFFARIN

Maire de Rivedoux-Plage et conseiller départemental de Charente-Maritime

et l'ensemble du conseil municipal

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux

le **vendredi 10 janvier 2025 à 18h**,  
salle Robert Vergnaud.



### Le Bois-Plage-en-Ré

#### Pose de la première pierre pour 10 logements locatifs sociaux

La première pierre du futur ensemble de logements locatifs sociaux a été posée le 6 décembre 2024 sur le site des anciens ateliers municipaux, avenue du Pas des Bœufs. Gérard Juin, Maire, et Mikael Jungers, directeur général d'Habitat 17, ont présidé la cérémonie en présence des élus locaux, représentants institutionnels et entreprises partenaires.

Sur un terrain de 1773 m<sup>2</sup>, le projet prévoit la construction de 10 pavillons en T2 et T3, avec jardin privatif, cellier extérieur et place de parking.

Pensé pour répondre aux besoins en logement, ce programme vise le développement local et l'inclusion sociale. Livraison prévue au 2<sup>e</sup> semestre 2025.



### Saint-Clément-des-Baleines

#### Clôture d'une année de célébration haute en couleur

L'année 2024, année anniversaire de la création de la commune de Saint-Clément-des-Baleines il y a 150 ans, s'achèvera en beauté le 31 décembre. À cette occasion, un feu d'artifice sera tiré à 19h près de la salle « Albert Profilet » du Godinand. Nous vous attendons nombreux. Un vin d'honneur sera offert à l'issue du spectacle pyrotechnique.



### La Couarde-sur-Mer

#### Une nouvelle installation pour votre vélo

Une borne de gonflage et réparation de vélos a été installée sur le trottoir face à l'office de tourisme.

La borne, en accès libre, dispose d'une pompe de gonflage, d'un porte vélo et de multiples outils pour procéder à de petites réparations. Cette installation a coûté 2877,60€ dont 1269,40€ subventionnés par l'ADEME, l'agence de la transition écologique.



### Sainte-Marie-de-Ré

#### Référents de quartier : + de 600 personnes réunies en 2 ans

Depuis 2023, les réunions des référents de quartier de Sainte-Marie-de-Ré ont rassemblé un très grand nombre d'administrés. Agréables et conviviales, ces temps d'échanges avec les élus permettent à chacun de s'exprimer sur des sujets communaux. Et c'est avec enthousiasme que ces réunions se poursuivront en 2025.





## La Flotte

### Vers une renaturation de l'espace public

Début septembre 2024, la commune de La Flotte a engagé une vaste opération de travaux visant à rénover l'ensemble des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur le mail de Phillipsburg. À cette occasion, un réaménagement de la voirie est effectué afin de procéder à une renaturation et une désimperméabilisation d'une partie de l'espace public. L'objectif est de favoriser le cycle de l'eau, la préservation de la biodiversité et aussi réduire les phénomènes d'îlots de chaleur.



## Saint-Martin-de-Ré

### La fête de la Saint-Martin, le 11 novembre 2024

Après une belle fête en 2024, quoi de mieux pour occuper les longues soirées automnales et hivernales que de penser à la prochaine édition de cette soirée lumineuse et féérique ? Depuis plusieurs années, et en partenariat avec l'association «L'école Buissonnière», la commune organise la fête de Saint-Martin. Les petits et grands ont pu participer au défilé aux lampions dans les rues piétonnes et sur le port puis assister à un magnifique spectacle de feu et un feu d'artifice sur la place de la République. Rendez-vous l'année prochaine, le 11 novembre 2025, pour la prochaine fête de la Saint-Martin !



## Loix

### Concours de soupes

Samedi 28 décembre

Place du Marché, 11h

Inscrivez-vous et tentez de décrocher la louche d'or !

Renseignements et inscriptions :

cochonnetloisdais@gmail.com



## Les Portes-en-Ré

### Le village à l'heure de Noël

Les illuminations de Noël, enrichies chaque année de nouvelles décorations, ont été mises en place dans les rues du village ainsi que les nombreux sapins qui ont été installés comme les autres hivers, Place de la Liberté. Le manège va faire son grand retour pendant les vacances tout comme les deux chalets en bois. Dans celui de Cyril Massé, on pourra prendre un café le matin avec des viennoiseries ou déguster crêpes et vin chaud l'après-midi. Et Franck Moreau proposera la vente et la dégustation d'huîtres.

Le Père Noël fera un stop, Place de la Liberté, le mardi 24 décembre au matin pour féliciter les enfants qui auront été bien sages ! Ceux-ci auront pu déposer auparavant leur lettre au Père Noël dans la boîte rouge prévue à cet effet Place de la Liberté. Et il s'est engagé à répondre à chacun !

La municipalité souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

## Contactez votre commune

**Ars-en-Ré**  
05 46 29 40 21  
mairie@arsenre.fr

**Le Bois-Plage-en-Ré**  
05 46 09 23 11  
mairie@leboisplage.fr

**La Couarde-sur-Mer**  
05 46 29 82 89  
accueil@lacouardesurmer.fr

**La Flotte**  
05 46 09 60 13  
mairie@laflotte.fr

**Loix**  
05 46 29 01 06  
contact@loix.fr

**Les Portes-en-Ré**  
05 46 29 50 56  
contact@lesportesenre.fr

**Rivedoux-Plage**  
05 46 09 39 39  
mairie@rivedoux17.fr

**Saint-Clément-des-Baleines**  
05 46 29 42 02  
mairie@saintclementdesbaleines.fr

**Sainte-Marie-de-Ré**  
05 46 30 21 24  
info@saintemariedere.fr

**Saint-Martin-de-Ré**  
05 46 09 38 90  
mairie@17410.fr

## Emballages, ordures ménagères... On épluche nos poubelles !

L'instauration, il y a deux ans, de nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères et des emballages a modifié notre production et notre tri des déchets. Explications.

Souvenez-vous: en mars 2022, la Communauté de communes (CdC) de l'île de Ré modifiait le rythme et la fréquence de collecte des déchets.

Depuis cette date, les ordures ménagères (bac vert) sont collectées tous les 15 jours en période hivernale\* et les emballages (bac jaune) sont ramassés chaque semaine.

Élaborée en réponse aux directives nationales en matière de réduction des déchets, cette «inversion» de la fréquence de collecte répondait à deux objectifs: «*inciter les habitants à produire moins d'ordures ménagères et à mieux trier leurs emballages*», résume Lina Besnier, vice-présidente déléguée à la gestion des déchets.

Deux ans plus tard, le Rapport annuel 2023 sur la gestion des déchets\*\*, publié sur le site Internet de la CdC, nous renseigne sur l'évolution des tonnages collectés. «*Et les changements apportés en 2022 portent leurs fruits*», avance l'élué.

\* Les OM sont ramassées tous les 15 jours entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 mars et hors période de vacances scolaires.

\*\* Nom complet: Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés. Retrouvez la synthèse de ce rapport sur [www.cdcedere.fr](http://www.cdcedere.fr), rubrique « Déchets ».

### Une baisse des ordures ménagères...

Parmi les principaux enseignements, notons une baisse de 4,8% des tonnages d'ordures ménagères par rapport à l'année précédente.

En plus des modalités de collecte appliquées depuis 2022, cette donnée peut s'expliquer par l'impact des actions de sensibilisation (visites, événements, ateliers zéro déchet...) de la CdC ainsi que par le développement du compostage.

«*En distribuant gratuitement des composteurs individuels et en accompagnant la création de sites de compostage collectif, nous permettons aux habitants de ne plus jeter leurs biodéchets dans leur poubelle de cuisine*», développe Lina Besnier.

À Sainte-Marie-de-Ré, par exemple, le site de compostage collectif installé rue des Jaulaines a permis de valoriser deux tonnes d'épluchures et restes alimentaires depuis son inauguration, en juin 2023.

### ... mais une augmentation des erreurs de tri

Concernant les emballages, les tonnages collectés sont en constante augmentation depuis 2022. Cela signifie donc que nous trions davantage.

## 1 règle à retenir



**Bac jaune**  
= emballages

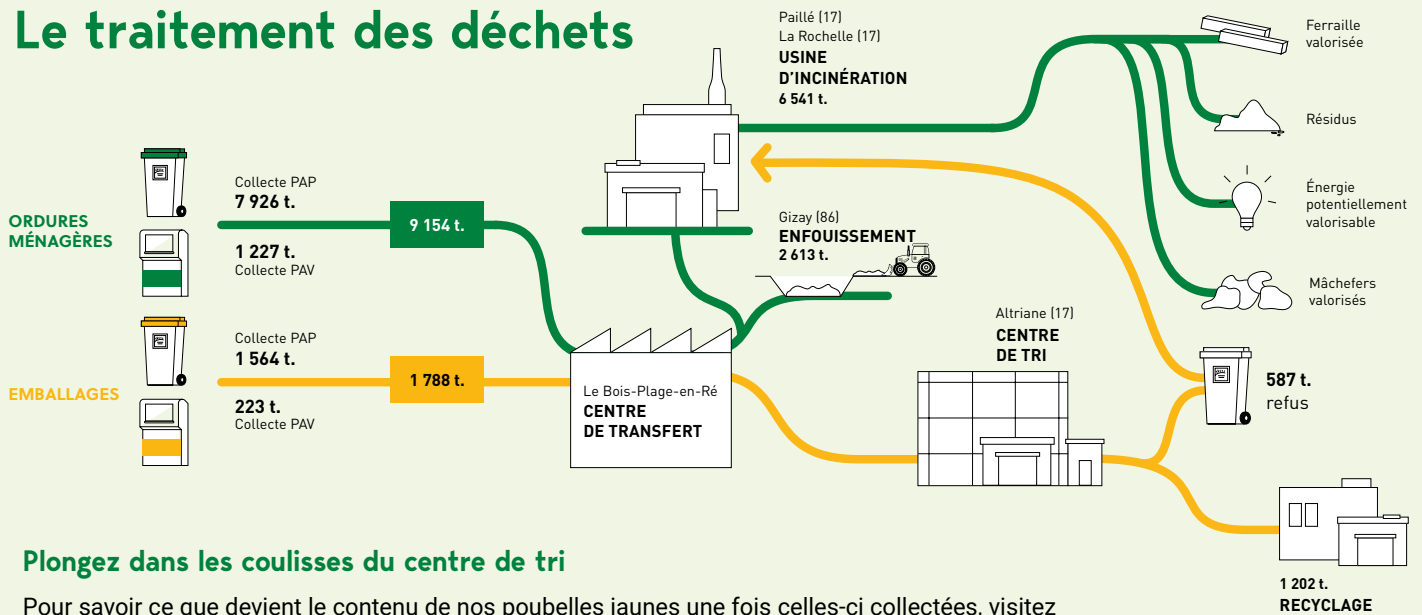
Contrairement aux idées reçues, tous les déchets en plastique, en carton ou en métal ne sont pas destinés au bac jaune. Seuls les emballages vides sont recyclables (bouteilles de shampoing, tubes de dentifrice, boîte de conserve, bouteille de lait...)

En cas de doute, consultez l'application « Mon tri »



En revanche, cela ne signifie pas que nous trions mieux. Longtemps comprises entre 20% et 25%, les erreurs de tri – autrement dit ces déchets qui n'auraient pas dû être placés dans le bac jaune – s'élèvent aujourd'hui à 33%. «*Elles ne sont pas forcément volontaires, souligne Lina Besnier. Parfois, nous pensons, à tort, que jeter un déchet dans le bac jaune constitue une bonne action car il sera forcément trié et recyclé* ».

# Le traitement des déchets



Chiffres année 2023

## Plongez dans les coulisses du centre de tri

Pour savoir ce que devient le contenu de nos poubelles jaunes une fois celles-ci collectées, visitez le centre de tri Altriane, à Salles-Sur-Mer. ➤ **+ d'infos :** [www.cdciledere.fr](http://www.cdciledere.fr), rubrique « Agenda ».

Pourtant, une erreur de tri n'est pas sans conséquence. Par exemple, le tuyau d'arrosage déposé, malheureusement, dans le bac jaune, effectuera un long et vain périple avant d'atteindre le centre d'incinération ou d'enfouissement. Alors qu'il pourrait être déposé en déchèteries, où de nouvelles filières sont déployées.

### De nouvelles filières en déchèteries pour éviter les erreurs

Pour limiter ces erreurs, la Communauté de communes déploie actuellement de nouvelles filières de tri dans ses déchèteries.

Depuis plusieurs semaines, les cinq déchèteries de l'île permettent de déposer du matériel de jardin et de bricolage (tuyaux d'arrosage, pelles...) ainsi que des jeux (de société, jouets...)

Les articles de sport et de loisirs (matériel de pêche, ballons, planches de surf...) peuvent être déposés dans les équipements du Bois-Plage-en-Ré et d'Ars-en-Ré.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, ces deux déchèteries recevront aussi les produits et matériaux de la construction et du bâtiments (gravats, bois, plâtre...)

## 4 conseils

### Pour une fin d'année (presque) 0 déchet !

Parce que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, voici quatre conseils pratiques pour des fêtes de fin d'année responsables.



1

Offrez des cadeaux dématérialisés (places de spectacle, de cinéma...), ou en bois, de seconde main.

2



Préférez des emballages réutilisables et/ou essayez-vous au nouage furoshiki en emballant vos cadeaux dans des pièces de tissu.

3



Pour le repas, favorisez les achats en vrac ainsi que les produits locaux et de saison.

4

Après les fêtes, pensez à trier correctement vos déchets. Faites-en un défi, en famille !



# Vu sur les réseaux

@cdciledere    Communauté de communes de l'île de Ré



Partagez avec nous vos plus belles photos de l'île de Ré avec **#ilederé**

## Vous avez des questions ? On vous répond !

Claudine, à propos des réunions publiques organisées sur le thème de la protection du littoral:

« Existe-t-il un compte-rendu des réunions sur les digues et l'érosion ? »

À Saint-Martin-de-Ré, le 2 mai, à Saint-Clément-des-Baleines, le 6 août, et à Sainte-Marie-de-Ré, le 12 novembre, la Communauté de communes de l'île de Ré a organisé, tout au long de l'année 2024, une série de réunions publiques pour tout savoir sur les digues et l'érosion.

Réunissant près de 900 personnes au total, ces réunions avaient pour objectif de vous donner une information fiable et précise sur le sujet de la protection du littoral.

Les participants en ont appris davantage sur tout ce qui a été réalisé par les pouvoirs publics depuis la tempête Xynthia de 2012. Le contexte réglemen-

taire qui encadre leurs actions ainsi que la stratégie adoptée par la Communauté de communes ont également été abordés. Enfin, les différents intervenants à ces réunions ont expliqué, de manière pédagogique, les phénomènes de submersion marine et d'érosion côtière.

- **Parce que ce sujet est essentiel quand on habite sur une île, le compte-rendu de ces réunions est consultable sur [www.cdciledere.fr](http://www.cdciledere.fr), rubrique « Mon île mes services », puis « Protection des populations », page « Tout comprendre sur les digues et l'érosion ».**





## Le 26 février, venez donner votre sang !

Une grande journée de collecte est organisée au siège de la Communauté de communes, à Saint-Martin-de-Ré.

Après une première expérience réussie en avril 2024, la Communauté de communes (CdC) s'associe une nouvelle fois à l'Établissement français du sang et à l'Amicale des donneurs de sang de l'île de Ré pour organiser, dans ses locaux, une grande journée de collecte.

Elle se déroulera le **26 février, de 15h à 19h**, au 3 rue du père Ignace à Saint-Martin-de-Ré.

- Pour participer, **réservez un créneau** sur [www.dondesang.fr](http://www.dondesang.fr), rubrique « Prendre rendez-vous »\*.

\* Au moment de l'impression de ce magazine, la date du 26 février, à Saint-Martin-de-Ré, n'était pas encore ajoutée au calendrier des collectes. ➤ + d'infos à venir sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr), rubrique « À la une ».

### Près d'un million de personnes soignées chaque année

En donnant votre sang, vous contribuez à renouveler les stocks de plasma, de globules rouges et de plaquettes. Ils serviront, par exemple, à soigner les grands brûlés, les personnes atteintes de cancers, de leucémies, aux victimes d'accidents...

« Chaque année, en moyenne, un million de personnes sont soignées grâce aux dons effectués », précise Paul Jarrossay, chargé d'organisation des collectes pour l'Établissement français du sang en Nouvelle-Aquitaine (EFS).



### Le saviez-vous ?

#### 90 donneurs en avril 2024

En avril 2024, la première collecte organisée à la CdC avait réuni 90 donneurs. « Il y avait eu un vrai engouement, se souvient Patrice Déchelette, vice-président délégué à l'administration générale et maire de Saint-Martin-de-Ré. Cela nous a conforté dans l'idée de réitérer l'expérience. Nous avons à cœur de nous mobiliser pour la bonne cause, à l'image des nombreux donneurs qui avaient fait le déplacement. »



## Comment ça marche ? Les demandes de bourses pour les jeunes espoirs sportifs

Pour soutenir les jeunes athlètes de l'île de Ré, la Communauté de communes a mis en place une bourse appelée « Jeunes espoirs sportifs ».

D'un montant de 200 €, elle s'adresse aux athlètes de haut niveau (inscrits sur liste ministérielle) et aux athlètes de niveau national, en catégorie U21 maximum.

Ces derniers doivent pratiquer une discipline individuelle, être résidents permanents sur l'île et licenciés dans un club du territoire\*.

### Faites votre demande en ligne

Rendez-vous sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr), rubrique « Vie associative et sportive ». Puis, cliquez sur « Sportifs et associations sportives, demandez une bourse/subvention » pour accéder au formulaire de demande.

Vous pouvez le compléter en ligne et le retourner par mail à l'adresse suivante : [demandesubvention@cc-iledere.fr](mailto:demandesubvention@cc-iledere.fr)

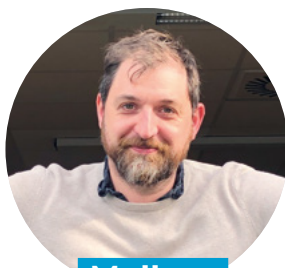
Vous pouvez aussi nous le faire parvenir par voie postale à l'adresse suivante : « Communauté de Communes de l'île de Ré - 3, rue du Père Ignace CS 28001 17410 Saint-Martin-de-Ré ».

\* Retrouvez tous les critères d'éligibilité sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr), rubrique « Vie associative et sportive »



Émilie

Le Bois-Plage-en-Ré



Mallory

Ars-en-Ré



Yohann

La Flotte

## Les animateurs jeunesse en 7 questions

Découvrez le portrait d'Émilie Lebis, Mallory Le Floch et Yohann Bonnet, les responsables des centres ados du Bois-Plage-en-Ré, d'Ars-en-Ré et de La Flotte.

### Quel mot définit le mieux ton métier ?

Émilie : la polyvalence

Mallory : l'engagement

Yohann : l'écoute

### Quelle valeur aimes-tu transmettre aux jeunes ?

É. : l'estime et la confiance en soi

M. : l'esprit critique

Y. : la solidarité

### Quel est le projet que tu as préféré mener ?

É. : notre participation à l'expo' « 13-18: questions de justice », au collège, car elle aborde des sujets hyper importants !\*

M. : un défi « Koh-Lanta », car il avait permis aux jeunes des trois centres ados de se rencontrer, de se mélanger et de passer du temps ensemble.

Y. : une initiation au sauvetage en mer

### Et celui que tu rêverais de mener ?

É. : un projet humanitaire et/ou caritatif pour développer le sens de l'entraide, de la solidarité et pour nous faire prendre conscience de notre chance.

M. : faire en sorte que le local devienne un lieu de vie de référence pour les jeunes. À la fois pour le divertissement mais aussi sur le volet social pour créer des projets individuels et collectifs.

Y. : un projet artistique, réaliser un film ou monter un spectacle, par exemple. Il y a tout le travail de création en amont et, dans un second temps, sa restitution au public. Humainement, ça peut faire du bien.

### Quel est ton meilleur souvenir ?

É. : le barbecue des familles, avant les vacances d'été, a réuni les jeunes et leurs parents. Les ados étaient heureux de leur faire découvrir le local. Ça a créé des liens.

M. : quand on part en séjour, il y a un côté « vie de famille » où nous partageons des grands moments de rires. Je me souviens d'un matin où nous avons réveillé les jeunes avec de la neige, par exemple. Nous sommes, nous aussi, des grands enfants ! Je crois qu'on en a besoin pour faire ce métier.

Y. : de manière générale, les départs et surtout les retours de séjours. Ce sont des moments riches en émotions car les séjours sont des expériences qui les marquent longtemps.

### Une destination pour un séjour ?

É. : l'Espagne et le Pays basque pour les découvertes culturelles, culinaires... C'était notre dernier séjour ; certains jeunes n'étaient jamais allés à l'étranger.

M. : un pays anglophone, pour sortir de sa zone de confort et s'ouvrir à d'autres cultures !

Y. : peu importe, mais à l'étranger, dans l'idéal, car s'éloigner de nos repères habituels est fédérateur pour le groupe !

### Le lieu idéal, sur l'île de Ré, pour une activité en dehors du centre ?

É. : les forêts, pour les nombreuses possibilités de jeux et la découverte de la nature.

M. : la forêt, aussi, car c'est un lieu propice au retour à l'enfance, aux choses simples, collectives et participatives !

Y. : le Bois Henry IV, par exemple, est un terrain de jeu idéal pour bon nombres d'activités, notamment physiques !



3 centres,  
1 entité:  
**Ré Jeunesse**

Ré Jeunesse est un service de la Communauté de communes. Il regroupe les trois centres ados de l'île – que tous les jeunes inscrits au service peuvent fréquenter – autour d'un projet pédagogique commun. Il a pour objectifs de les rendre plus autonomes, de contribuer à leur épanouissement et de favoriser leur socialisation ainsi que leur engagement citoyen.

➤ + d'infos sur [www.cdciledere.fr](http://www.cdciledere.fr), rubrique « Famille, jeunesse, ateliers numériques ».



➤ Lire aussi: « Consentement, violences... le vivre-ensemble au cœur des débats » sur [www.cdciledere.fr](http://www.cdciledere.fr)

# La page du GEM



## Nouveau budget 2025 pour la SPL « Destination île de Ré »

Lors du conseil communautaire du mois d'Octobre, il a été proposé d'augmenter les subventions de la Société Publique Locale - Destination Île de Ré.

Passer en 2025 de 1,5 à 1,6 millions d'euros, c'est tout de même **100 000 euros annuels de plus**. Pourquoi ne pas attendre la fin du contrat, en 2027, pour redéfinir les objectifs et mettre les moyens financiers, en face, pour les atteindre... avec peut-être un renforcement du tourisme social ?

Alors que nous mettons en place un dispositif de changement d'usage pour limiter le nombre de meublés touristiques, comment ne pas y voir une contradiction si, en même temps, nous renforçons le budget de « Destination île de Ré » ? **Faire la promotion de l'île incite forcément les propriétaires à vouloir continuer la location de courte durée plutôt que de privilégier le logement permanent.**

Autre effet de la promotion et notamment celle faite à l'international, il y a bien un risque du renforcement du prix du foncier. Les visiteurs viennent d'abord pour un séjour touristique mais reviennent possiblement avec leurs devises afin d'acheter des biens immobiliers et contribuer ainsi à la hausse régulière du m<sup>2</sup> Rétais. On ne se méfie jamais assez des effets collatéraux occasionnés en voulant valoriser notre beau territoire.

Actuellement seulement 9 % des services « Destination île de Ré » profitent aux résidents permanents. N'est-ce pas le moment, plutôt que d'augmenter le budget, de diminuer le coût de la communication et de la promotion afin de réinvestir les 100 000 euros supplémentaires dans des projets liés à la vie permanente sur l'île ?

Didier Guyon

## Convention d'insularité : une mascarade éducative !

La convention de ruralité ou d'insularité a été votée lors du conseil communautaire

du 28 mars 2024. On nous promet monts et merveilles malgré une baisse inquiétante des effectifs scolaires : un projet de territoire pour sauver nos écoles, une carte scolaire figée, pas de fermeture de classe pendant trois ans. Un programme bien alléchant mais qu'en est-il en réalité ?

Commençons par le mépris flagrant envers les enseignants, ces "piliers fondamentaux" du projet. Les directeurs d'école ont reçu la convention avec un retard incroyable de trois mois après le vote au conseil communautaire, cette réception tardive du projet ne leur permettant pas d'anticiper l'éventuelle disparition de leur poste de direction après un regroupement ou une mutualisation dans un même village.

Et que dire de l'absence des maires dans le comité de pilotage ?

Lors du conseil communautaire du 28 mars 2024, des observations ont été portées sur la composition du comité de pilotage de cette convention d'insularité. En effet, si la communauté éducative et la Communauté de communes y sont représentées, les maires ne sont pas cités. Il est pourtant essentiel au regard des compétences de nos collectivités que chaque maire soit présent dans ce groupe de travail. Malgré les promesses de correctifs et d'ajout des maires, rien n'a été fait neuf mois après le vote. Les maires n'ont d'ailleurs jamais été réunis... il n'y a pas de diagnostic partagé, comment réaliser alors un projet éducatif de territoire ?

**L'inclusion scolaire ? Un vœu pieux !** Lors de ce même conseil communautaire les élus du groupe d'expression multiple ont également sollicité une vraie politique d'éducation inclusive, au service de la réussite de tous. Les élèves, en difficulté scolaire, sont en effet fréquemment évoqués au sein de nos écoles, avec la même évidence que les familles s'opposent catégoriquement à toute orientation dans des structures

spécialisées en dehors de l'île pour des raisons de distance géographique mais aussi d'éloignement de leurs camarades et donc de désocialisation.

Où en est-on de la création d'une classe ULIS (Unité localisée pour l'Inclusion Scolaire) dans le premier et le second degré ? Où en est-on de l'ouverture d'une classe-relais au collège alors que des places sont disponibles à l'internat pour mettre en place une vraie politique d'éducation inclusive ?

Certains élus pensent certainement que le moratoire aura permis de gagner trois ans sans fermeture de classe mais le réveil sera dur ! **Il est grand temps de sortir la tête du sable et d'agir vraiment pour l'éducation sur notre île, avant qu'il ne soit trop tard !**

Patrice Raffarin

## Au conseil communautaire mieux que le silence, la prise de parole !!

Parfois, on pourrait se demander si le **débat contradictoire apporte des bienfaits** à la collectivité ou s'il ne s'agit que d'un moment inutile faisant plaisir à quelques-uns et occasionnant une perte de temps au plus grand nombre.

Lorsque les conseillers communautaires s'abstiennent d'intervenir, les réunions du conseil se transforment en séance de lecture de textes, sans question ni débat, aboutissant à des **votes unanimes**, c'est le cas ici et comme partout ailleurs.

Si les questions de l'opposition venaient à disparaître, sans aucun doute, les citoyens Rétais nous reprocheraient de ne pas faire remonter ni le vécu du territoire ni le questionnement de ses habitants. Ils auraient raison !

Il resterait à notre assemblée, dépourvue de contradicteurs, à s'aventurer collectivement dans la réécriture du Silence de la mer et ouvrir un atelier de l'acteur pour retrouver le cinéma muet d'antan.

**En conseil communautaire, plutôt que se taire il reste préférable d'oser prendre la parole. Faire vivre le débat démocratique fait partie des engagements du GEM.**

Didier Guyon

**Vous pouvez contacter le GEM à l'adresse suivante : [gemiledere@gmail.com](mailto:gemiledere@gmail.com)**

Meilleurs vœux

2025

Jouons collectif !

Ouvert  
à tous !

## Invitation

*Lionel Quillet*

Président de la Communauté  
de communes de l'île de Ré

*et les élus communautaires*  
sont heureux de vous convier  
à la cérémonie des vœux



*Jeudi 16 janvier à 18h30*

Salle polyvalente, Le Bois-Plage-en-Ré

